



# SNUipp-FSU

*écoles et collèges des Vosges*

Bulletin n°114 novembre 2019-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents. Dir de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

**ÉCOLES ET COLLÈGES  
DES VOSGES**

EXPÉDITEUR :  
**SNUipp-FSU 88**  
6 Maison des Associations  
Quartier La Magdeleine  
88000 EPINAL

Déposé le 19 novembre 2019



## Édito Le 5 décembre doit être mémorable!

**Même s'il faudrait habiter sur Mars pour ne pas avoir déjà entendu parler du 5 décembre prochain, nous savons tous qu'une journée de grève et de manifestation, même annoncée de longue date, même évoquée par tous les médias, même au caractère unitaire et interprofessionnel affirmé... et même redoutée par le gouvernement, ne se réussit pas sans déployer tous nos moyens d'information et de conviction.**

C'est l'objectif premier et quasi-unique de ce bulletin adressé à tous nos collègues du département. Car tout est lié.

Si ce gouvernement veut « aligner » les régimes de retraite, ce n'est pas par souci d'égalité mais bien pour fondre les pensions et les retraites et affaiblir tellement les systèmes par répartition que les assurances en tireront encore plus de bénéfices.

Si ce gouvernement, en réformant la fonction publique, cherche à tuer le paritarisme, ce n'est pas pour mieux considérer les fonctionnaires mais bien pour casser les règles collectives, isoler les individus, continuer à (très mal) rémunérer et à verser des primes « à la tête » ou plutôt à « la souplesse du client ».

**Si la FSU parle d'un véritable choix de société à propos des retraites, c'est bien parce que nous sommes à un tournant.**

Le système par répartition qui garantit la solidarité entre les générations doit être renforcé pour assurer à nos aînés un niveau de revenu décent permettant, justement, de vivre correctement et si possible longtemps.

Et c'est possible. Le choix que les citoyens doivent imposer est celui de l'augmentation de la part des richesses produites consacrées aux retraites.

Le régime universel par points n'est absolument pas dicté par de nobles objectifs d'égalité et d'équité mais uniquement pour ne pas à avoir à dépasser les 14% du PIB consacrés aux retraites.

**Que l'on ait 25,30...50,60 ans ou plus, nous sommes tous concernés. Le 5 décembre doit être massif et donc mémorable.**

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, il faudra défiler.

**Ce gouvernement, celui-ci plus encore que bien d'autres, ne comprend que le rapport de force. Nous n'avons pas le droit de rester spectateur!**

LABOUX Jean-Christophe  
Co SD du SNUipp-FSU88

### Sommaire

La retraite à point, p2  
300 € en plus ?  
Chiche !, p3  
Direction et questionnaire  
ministériel, p3

### Suivez nous sur les réseaux sociaux

Facebook : SnuippdesVosges

Twitter : @SnuippV

Instagram : snuippfsuvosges

## Retraite : vers une réforme systémique dangereuse pour les fonctionnaires

59,5 ans, c'est l'âge moyen de départ à la retraite des enseignant-es des écoles en 2017. Cet âge est en constante augmentation en raison des réformes successives et notamment de l'allongement du nombre de trimestres requis pour un départ à taux plein et de l'instauration de la décote.

Tout en renonçant à une nouvelle réforme paramétrique qui aurait notamment introduit des pénalités supplémentaires pour un départ en retraite avant 64 ans, le gouvernement s'engage dans une réforme dite "système" (passer d'un système par répartition à un système par points) qui prendrait effet à partir de 2025 concernant les personnels nés en 1963 ou après (nés en 1968 pour les catégories actives).

### Systeme à points ça change quoi ?

Dans le système actuel, le montant des pensions dépend des rémunérations perçues les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et du nombre de trimestres validés. S'il a été dégradé par les réformes passées, ce système est viable et présente un certain nombre de garanties, notamment par la mise en œuvre d'une solidarité intergénérationnelle permettant de compenser des situations d'interruption ou de réduction de carrière, situations liées à la famille, à la maladie, au chômage et même au veuvage (pensions de réversion).

Dans le nouveau système qui serait basé sur les cotisations transformées en points, c'est l'ensemble des rémunérations perçues pendant la carrière qui serait pris en compte dans le calcul du montant de la pension. Cela tirerait obligatoirement vers le bas le montant des pensions.

Les primes et les indemnités seraient prises en compte dans le calcul de la pension mais cela pénaliserait les enseignant-es du 1<sup>er</sup> degré qui ne perçoivent que très peu d'indemnités, 8% de la rémunération totale en moyenne, quand la moyenne perçue par les fonctionnaires est de 23%.

Dans un système à points, il est impossible de connaître à l'avance le montant de la future pension car le taux de conversion du point ne sera connu qu'au moment du départ à la retraite. A cela s'ajouterait le risque d'un ajustement de la valeur du point aux ressources affectées (la part du PIB utilisée pour les retraites) qui entraînerait la paupérisation des nouveaux retraités.

Dans un système à points, on ne sait pas comment les mesures de solidarité se traduiraient, ni comment elles seraient financées (cotisations ou impôts ?).

Les femmes seraient les premières à pâtir de cette réforme, et d'une baisse certaine de leur pension, du fait de carrière plus courtes, plus heurtées et de postes moins bien rémunérés.

Le SNUipp et la FSU s'opposent à ces réformes injustes qui vont créer plus d'inégalités, moins de transparence et auront pour conséquence de réduire l'ensemble des pensions.

Des solutions de financement existent qui permettraient de revaloriser de façon significative les pensions : fin de l'exonération de charges sur les entreprises et du CICE, rétablissement de l'ISF.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
des Instituteurs, Professeurs des  
Ecoles et PEGC**

**Permanences syndicales:**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Tél:** 03 29 35 40 98  
**Port:** 07 78 87 81 25  
**Mél:** [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)  
**Site:** <http://88.snuipp.fr>  
**Page FB:** Snuipp des Vosges

**SNUipp-FSU 88**  
Quartier de la Magdeleine,  
Bâtiment A  
6, Maison des Associations  
88000 EPINAL

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans des conditions prévues par la loi n° 78-17 du 08-01-78.

**CPPAP n° 0720 S 07413**  
**ISSN n° 1266 0833**  
**dépôt légal : à parution**

## Et nos 300 € ? Ils sont où M. le ministre ?



Cette campagne qui a débuté le 9 octobre via les réseaux sociaux doit au plus vite passer la vitesse supérieure.

Il nous faut aussi déconnecter cette question des salaires de celle des retraites, ne pas tomber dans le piège grossier du « salaire contre retraite », alors que les objectifs gouvernementaux sont clairement « ni salaire, ni retraite »!

Les 3 principaux objectifs de cette campagne sont les suivants:

- dénoncer le déclassement salarial, remettre en cause les idées reçues et mettre cette question dans le débat public.
- inviter une majorité de nos collègues à réclamer de suite 300 euros supplémentaires par mois.
- obtenir au plus vite une négociation sur le déroulement de carrière et la grille des salaires

Pour « envoyer son chèque » de 300 euros à la signature du Ministre

<https://et-notre-augmentation.snuipp.fr/>

### Questionnaire ministériel sur la direction d'école!

**Le vif émoi suscité par le suicide de notre collègue Christine RENON, les mobilisations de la profession et les interpellations du Snuipp-FSU ont obligé le ministre de l'éducation nationale à bousculer son agenda social pour ouvrir des discussions sur les conditions de travail de la direction d'école.**

45000 collègues directrices et directeurs d'école vont donc être destinataires d'un questionnaire anonyme qui devrait porté sur des thématiques telles que l'école et son contexte, la gestion du temps, les interactions avec les différents partenaires, la considération...

Des commentaires libres seront possibles sur la manière dont les collègues envisagent leur fonction de direction, sur les besoins pour améliorer le quotidien...

Le ministère prévoit un retour de ce questionnaire aux directeurs et directrices avant les vacances de Noël, ainsi qu'aux organisations syndicales. Il s'est aussi engagé à ouvrir des concertations plus larges sur la direction, et le fonctionnement d'école dans les semaines à venir.

**Depuis de nombreuses années, le SNUIPP-FSU alerte le ministère sur la dégradation des conditions de travail des directrices et directeurs qui a conduit à une perte de sens de métier avec un impact sur le fonctionnement de l'école comme sur la santé des personnels.**

Naturellement, il serait trop aisé de dire que le statut est la solution.

**EPINAL**  
44 rue de la clé d'or  
88000  
**44 rue de la Clé**

**Crédit CME Mutuel**  
Enseignant  
www.cme.creditmutuel.fr

**SAINT DIE**  
17 rue Cl J. Pierre  
88100  
SAINT-DIE

Tél : 03 29 38 38 25

## Calendrier prévisionnel des opérations administratives

*Pour chaque opération, n'hésitez pas à prendre contact avec le SNUipp-FSU*

**CAPD** avancement accéléré d'échelon 06/02/2020

**CAPD Liste d'aptitude directeurs 2 classes et +** 10/03/2020

### Permutations nationales

Saisie de la demande Du 19/11/2019 au 9/12/2019

Résultats 2/03/2020

### Postes adaptés

Saisie de la demande Du 1/10/2019 au 15/12/2019

### Allègement de service

Du 1/10/2019 au 5/04/2020

### Mouvement des personnels

Postes adaptés, congés de formation

9/06/2020

### CAPD hors classe, classe exceptionnelle, échelon spécial, liste d'aptitude PE

02/07/2020

## TOURNEES D'AUTOMNE DU SNUipp-FSU

TOURNEE	DATE	les MIDIS du SNUIPP	RIS Réunion d'Information Syndicale
GERARDMER	Mardi 12 novembre	12h école de Cornimont Centre	17h École élém Jean Macé à Gérardmer
NEUFCHATEAU	Lundi 18 novembre	12h : école Soulosse sous St Elophe	16h30 École élémentaire Marcel Pagnol à Neufchâteau
REMIREMONT	Jeudi 21 novembre	12h Ecole élém les Breu- chottes à St Nabord	17h Ecole Révillon à Re- miremont
GOLBEY	Jeudi 21 novembre	12h école maternelle Pré des Lins à Uxegney	17h école Henri Breton de Charmes
VITTEL	Lundi 25 novembre	11h45 école Camille Pi- card de Lamarche	16h45 école maternelle de Bulgnéville
SAINT DIE	Jeudi 28 novembre	11h45 école primaire la Souche à Anould	16h45 école Vincent Au- riol à Saint Dié
BRUYERES	Vendredi 29 novembre	11h45 école élémentaire de Docelles	16h45 école élémen- taire Jules Ferry à Bruyères
EPINAL	Jeudi 5 décembre	11h45 école du Centre de Golbey	16h30 école Gaston Rimey à Epinal

**A reporter GREVE**